

## **Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle adopte le budget 2020**

---

Mont-Laurier, le 27 novembre 2019 – **Le 27 novembre dernier, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté son budget pour l'année 2020, totalisant un montant de 8 816 896 \$, dont 3 067 885 \$ sont à la charge des 17 municipalités via les quotes-parts et 5 394 033 \$ financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux.**

Une nouvelle quote-part au montant de 783 023 \$ sera répartie aux sept premières municipalités et ville constituant la phase 1 du projet Brancher Antoine-Labelle. Les sommes ainsi prélevées via cette nouvelle quote-part serviront au remboursement du règlement d'emprunt.

Pour l'année 2020, les quotes-parts des municipalités subissent une augmentation de 1,62 %, alors que l'IPC de septembre 2019 sur l'ensemble du Canada est de 1,90 %. Ainsi, le taux d'augmentation pour 2020 est inférieur au taux moyen d'augmentation des cinq dernières années qui se situe à 3,21 %. Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts représente donc 0,0623 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Via les quotes-parts des municipalités, la MRC verse un montant de 418 961 \$ au Centre local de développement (CLD) pour son fonctionnement. Un montant de 169 190 \$ sera également remis au CLD pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Ces montants représentent 19,17 % des quotes-parts de 2020. De plus, la MRC remet un second montant de 293 000 \$ pour le fonctionnement du CLD, 67 000 \$ pour les bureaux d'accueil touristique, ainsi qu'un montant de 80 000 \$ afin de prioriser des actions pour le développement économique de la région, dont la Maison de l'Entrepreneur et le VHR. Ces trois sommes sont puisées à même l'enveloppe du Fonds de développement des territoires (FDT).

Notons que la richesse foncière de la MRC d'Antoine-Labelle totalise 4 924 020 897 \$ pour l'année 2020 comparativement à 4 778 323 296 \$ en 2019, soit une augmentation de 3,05 % causée en grande partie par la révision et la rééquilibrage des rôles des municipalités de La Macaza, Rivière-Rouge, Lac-Saguay, Notre-Dame-de-Pontmain, Ferme-Neuve, Lac-Saint-Paul, Sainte-Anne-du-Lac et les territoires non organisés (TNO).

Le budget 2020 de la MRC d'Antoine-Labelle permettra également de bonifier le soutien de créneaux, tels que les parcs régionaux, le parc linéaire Le P'tit Train du Nord, la culture, l'agriculture par la révision du PDZA et de nombreux autres dossiers de développement régional. Ces projets feront l'objet de la planification 2020 prévue à l'hiver.

### **Territoires non organisés**

En ce qui concerne l'adoption du budget pour les territoires non organisés (TNO) pour l'année 2020, celui-ci présente une augmentation globale des dépenses de 9,66 %. Ces augmentations sont justifiées par l'augmentation des quotes-parts et services rendus par la MRC en matière d'aménagement du territoire, d'administration et de l'évaluation foncière. Compte tenu de l'augmentation du nouveau rôle d'évaluation foncière, la taxe foncière générale sera maintenue à 0,40877 par 100 \$ d'évaluation.

- 30 -

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca